L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 7 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif à 10 heures et demie, sur les lieux—Le fonds d'un magasin de chapeaux, rue de Chartres.

Par E. Roger & Co, 45 et 47 Vieille Levée—Marchandises sèches. Aussi—Châles barège.

Par R. D. Sykes sur la Levée, en face des poteaux Nos 24 et 25, près du marché du 2me District—Vin, graines de canaris et de chanvre, amandes, macaroni, oranges, &c. en débarquement.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Commerce des républiques hispano-américaines.

M. Butterfield vient de publier un ouvrage très instructif sur le commerce des républiques hispano-américaines et notamment du Mexique. Il démontre par des chiffres et des faits qu'en négligeant jusqu'à ce moment d'établir avec ces pays des relations commerciales suivies, nous avons volontairement renoncé à des profits considérables et à une influence qui eut acquis une importance politique. C'est à peine si quelques bâtiments à voile partent de temps à autre de nos ports pour ceux du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. Nous devrions à cette heure posséder un service complet de paquebots à vapeur pour répondre aux besoins croissants du commerce entre les Etats-Unis et les autres républiques du continent. S'il n'est pas encore organisé, c'est que le Congrès, guidé par un faux esprit d'économie, refuse son concours à nos armateurs.

Le Mexique, par exemple, importe annuellement $26,000,000 de marchandises étrangères, et ses exportations s'élèvent à $28,000,000, ce qui porte le mouvement des échanges à $54,000,000 par an. Voici dans ce total la part qui revient aux divers Etats en relations avec nos voisins. Angleterre, $33,100,000; Etats-Unis, $8,710,000; France, $5,520,000; Allemagne, $2,000,000; Espagne, $1,300,000; Belgique, $160,000; Guatemala, Chili, etc., $500,000; Cuba, $1,500,000; Inde et Chine, $1,000,000.

L'Angleterre monopolise par conséquent plus de la moitié du commerce étranger du Mexique. Il lui faut vingt jours à ses steamers pour arriver à Vera-Cruz, tandis que de la Nlle-Orléans à ce dernier port il y a à peine trois jours de traversée. Nous avons sous tous les rapports l'avantage sur l'Angleterre, et cependant notre commerce avec le Mexique tend à décroître plutôt qu'à augmenter, et le terrain que nous perdons, c'est la grande Bretagne qui le conquiert. Croirait-on que pendant l'année terminée le 30 septembre 1858, nous n'avons exporté au Mexique que $3,315,825 de marchandises?

Indépendamment du commerce légitime qui s'élève à cinquante-quatre millions de piastres, comme nous le disons plus haut, il se fait sur les côtes du Pacifique une contrebande active qui porte à cent millions de piastres le montant réel du commerce étranger du Mexique. Cette contrebande est pratiquée presque exclusivement par des maisons européennes qui en recueillent des bénéfices énormes. On estime la part des Anglais seuls à soixante ou soixante-dix millions.

On ne doit pas non plus oublier que presque tout le numéraire qui sort du Mexique pour liquider ses achats à l'étranger est expédié en Angleterre. Or, ces envois d'espèces s'élèvent à plus de trente millions par an. Comment la Grande Bretagne a-t-elle pu s'assurer de pareils avantages? Par sa diplomatie et par ses paquebots à vapeur. Elle a su par la porte à établir de bonne heure des lignes de vapeurs entre ses principaux ports et ceux du Mexique.

Ce service est admirablement organisé. Le 2 et le 17 de chaque mois il part de Southampton un steamer pour les Antilles et le Brésil. La compagnie qui dessert cette ligne est une des plus riches qui existent; elle s'appelle "Royal Mail Steam Packet Company." Elle a vingt steamers formant un total de 29,651 tonneaux, réunissant la force de 9,385 chevaux et occupant 1,667 hommes d'équipage et employés. Elle a passé avec le gouvernement un marché en vertu duquel elle s'engage à transporter la malle deux fois par mois aux Antilles, dans le golfe du Mexique et dans l'Amérique Centrale, et une fois par mois au Brésil et au Rio Plata. Ses steamers touchent à Antigua, à Aspinwall, aux Barbades, à Carthagène, à Demerara, à la Dominique, à Grenade, à Greytown, à la Guadeloupe, à la Havane, à Honduras, à la Jamaïque, à la Martinique, à Porto-Rico, à St-Kitts, à Ste Lucie, à St-Thomas, à St-Vincent, à Santa-Martha, à Tampico, à Tobago, à Trinidad, à Vera-Cruz, à Pernambuco, à Montevideo, à Bahia, à Buenos-Ayres, à Rio de Janeiro, et, par des services, aux îles de Fer, etc. [illegible] Nous de Payta, [illegible] Sainte-Catherine, à Antonio, à Maranhao, à Macéo, à Ceara, à Rio Grande del Norte et à Rio Grande del Sul. Cet immense service se complète par des steamers que la compagnie possède dans le Pacifique et qui, longeant incessamment la côte occidentale de l'Amérique du Sud, font voir presque exclusivement le pavillon anglais à Panama, à Guayaquil, à Payta, à Lambayeque, à Huanchaco, à Callao, aux îles Chinca, à Pisco, à Islay, à Arequipa, à Arica, à Iquique, à Cobija, à Caldera, à Huasco, à Coquimbo, à Valparaiso, à Constitucion, à Talcahuano, à Valdivia, à Port Montt, et à San Carlos.

Les steamers anglais transportent donc la correspondance, les passagers et les marchandises dans ces contrées sans concurrence, et n'y rencontrent pas de rivaux. Les Etats-Unis envoient des steamers qu'à la Havane, à Aspinwall et à Panama, parce que ces ports se trouvent sur la route qu'ils suivent pour aller en Californie.

Le commerce étranger de l'Amérique espagnole (importations et exportations) s'élève à un total de $263,776,093 dans lequel les Etats-Unis ne figurent que pour $111,814,062. Le reste est à peu près entièrement entre les mains de l'Angleterre. Ce résultat est peu naturel ne nous conduirait-il pas? Nous ne commerçons pas de l'existence du Mexique que nous ne devrions pas négliger. Sur $12,000,000 de l'Amérique Centrale, nous ne figurons que pour $2,000,000, et pour $12,000,000 seulement sur les $72,000,000 de l'Amérique du Sud. Nos échanges avec l'Equateur s'élèvent à peine à $13,700; le Pérou [illegible] vend et achète au dehors pour une somme de près de six millions—ce que nous recevons de la Bolivie et ce que nous lui envoyons représente tout au plus $51,000. Et le commerce étranger de la Bolivie atteint presque le chiffre de 3 millions. Nous sommes avec le Paraguay. Le Pérou, qui importe et exporte pour 20 millions, ne nous en coûte des marchandises et n'en reçoit de notre part que pour une valeur d'un peu plus d'un million et demi. Les échanges du Chili s'élèvent à 40 millions: notre part y est de 4 millions. La proportion est la même dans le commerce que nous faisons avec la république argentine et l'Uruguay. Nos échanges avec le Brésil sont de 22 millions sur 132 millions qui constituent le commerce étranger de cet Empire.

Notre commerce était autrefois très largement avec Cuba; mais de 1850, époque où nous avons envoyé nos steamers à la Havane, à 1858, le chiffre de nos affaires avec l'île s'est élevé de $15,262,898 à $41,048,007. Si notre commerce avec le Mexique avait accru dans les mêmes proportions, il serait aujourd'hui de $37,000,000 par an.

Voilà les éloquents enseignements que nous ont fournis dans le livre de M. Butterfield. Nous croyons avec un de nos confrères de New-York que les moyens que le gouvernement dépense en Chine et au Japon pour y établir notre commerce sur un pied satisfaisant, pourraient être appliqués avec beaucoup plus de fruit en Amérique même. Ce n'est pas à dire que nous devions renoncer aux lointains marchés, mais si nous ne faisons d'efforts pour rivaliser avec l'Angleterre, pourquoi laisser nos écrivains souveraine sur nos propres confins et ne cherchions nous pas un moyen de partager avec elle l'immense commerce des pays qui nous entourent? Tel serait le but de notre politique à l'encontre du gouvernement, mieux comprise, qui ne devrait pas se décider à encourager notre navigation à vapeur.

HOSPICE DES ALIÉNÉS.—Nous avons reçu un exemplaire du rapport annuel des administrateurs de l'Hospice des Aliénés à Jackson. Cet établissement renferme en ce moment 157 pensionnaires. Leur nombre total a augmenté; et la plupart viennent de la Nouvelle-Orléans et sont incurables. Si cet état de choses continue, l'Etat sera sans doute obligé d'autoriser le surintendant de l'hospice à renvoyer les incurables à la paroisse d'où ils sont venus, à moins que la législature ne préfère ajouter de nouveaux édifices à ceux qui existent déjà. Peut être voudrait-il encore mieux construire un asile distinct qui serait affecté au traitement des malades venant de la Nouvelle-Orléans.

Les annexes et les dépendances de l'Hospice ne sont pas toutes achevées, et on a dû élever des constructions provisoires qui ne répondent pas aux besoins de l'établissement. Avec vingt mille piastres on pourrait construire des édifices permanents.

Le nombre actuel des malades dépasse de beaucoup la moyenne sur laquelle a été calculé le chiffre de l'allocation payée par l'Etat. Chaque pensionnaire coûte au trésor cent soixante cinq piastres par an. L'allocation devra donc également être portée à vingt-cinq mille piastres.

En cas de cette subvention destinée aux frais d'entretien, les administrateurs sollicitent une allocation spéciale de cinq mille piastres pour les réparations nécessaires pendant l'année. Le total de la subvention, pour l'année 1860, s'élèverait donc à cinquante mille piastres.

C'est l'Irlande qui fournit le plus grand nombre de fous à l'hospice: puis vient la Louisiane, et ensuite l'Allemagne. La proportion la plus considérable fait partie de la classe ouvrière.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du Steamer Asia.

Hausse dans les cotons confirmée.

Rappel de la garnison française de Rome.

VENTE DE COTON SANS PAREILLE

BAISSE DES CONSOLIDÉS.

New York, 6 février.—Le steamer *Asia*, capitaine Lott, est arrivé ici la nuit dernière. Il a quitté Liverpool samedi, 21 janvier, avec des avis de 2 jours plus récents que ceux apportés par le *North American* à Portland.

Le steamer *Arago*, de la ligne du Havre et de Southampton, est arrivé le 20 dans ce dernier port. Le steamer *Glasgow*, parti de New-York, est arrivé le même jour en Angleterre.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 21 janvier.—Il s'est vendu pendant la semaine qui s'est terminée hier, la quantité énorme de 103,550 balles de coton à une hausse de 1/8d, bien que le marché eût ouvert en baisse. Les bonnes nouvelles reçues de Manchester et celles d'Amérique, ont déterminé la hausse et donné à la vente une impulsion sans pareille dans les annales du commerce.

Les ventes de vendredi ont été de 10,000 balles. On cote: fair Orleans, 7 3/8; fair Mobile, 7 1/4; fair uplands, 7; middling Orléans, 6 7/8; middling Mobile, 6 5/8; middling uplands, 6 3/8.

Stock de coton à Liverpool, 606,000 balles dont 452 de qualités américaines.

Le marché aux provisions est généralement ferme. Porc calme; bacon, 48 sh. à 51 sh. le middling. Graisse, 56 sh. à 58 sh. et demande active.

Le marché aux céréales est languissant. Farine, 23 à 26 sh. 6d. Blé calme. Le maïs a fléchi de 3d à 6d. Le jaune vaut de 31 sh. 6d à 31 sh. 9d.

Les avis de Manchester sont favorables. La demande pour les laines et les cotons s'améliore, et les prix sont maintenus en hausse.

Londres, 21 janvier.—La vente a beaucoup fléchi depuis jeudi. Les consolidés au comptant étaient cotés, à la clôture, de 93 3/4 à 95.

Marché au coton du Havre.

Havre, 20 janvier.—Les ventes de coton de la semaine se sont élevées à 5,000 balles. Le marché a fermé avec langueur. Toutes les qualités ont fléchi de 1 à 2 francs. L'Orléans très ordinaire a fermé à 105 fr. et l'Orléans bas à 100 fr.—Stock, 25,000 balles.

Banque d'Angleterre.

L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a diminué, pendant la semaine, de 337,000 livres sterling.

NOUVELLES GENERALES.

Le programme libre-échangiste de l'empereur Napoléon a été accueilli avec beaucoup de faveur dans les départements de France. On pensait que le traité de commerce négocié définitivement entre la France et l'Angleterre, serait signé prochainement.

On écrit de Rome que le Pape a demandé le rappel des troupes françaises qui tiennent garnison dans cette ville depuis plusieurs années.

Marché de Calcutta.

Circulaires reçues par l'Asia.

MM. Richardson, Spence & Co mandent que le commerce de Manchester est stimulé par les demandes actives et que les prix des laines et marchandises tendent à la hausse. Les spéculateurs sont grandement déçus dans leur attente de la récolte américaine qui est bien au-dessous de leur estimation. Ils annoncent une hausse de 1 1/16 à 1/8, laquelle ne s'est maintenue pas [illegible] la clôture de la semaine.

Les circulaires de MM. Sandbach & Co portent une avalanche dans les prix [illegible] de la semaine dernière. Les arrivages de coton à Liverpool, pendant la semaine, se sont élevés à 2,006 balles. Le montant du coton en mer, expédié de ports américains, est évalué à 406,000 balles au lieu de 140,000, correspondant à la même époque de l'année dernière.

Marché au Havre, 19 janvier.—Le marché au coton est ferme, les ventes d'hier ses sont élevées à 1000 balles. Le marché est fort approvisionné. On entend à une baisse le mois prochain.

CONGRES.

Washington, 6 fév.—Des conditions ont été présentées dans le sénat aujourd'hui, demandant au comité des bureaux de poste et des routes postales, de s'informer des moyens à adopter pour l'établissement d'un service semi-hebdomadaire par la ligne de St-Joseph, Missouri, et Placerville, Californie, pour le service de la Californie, de même que pour l'établissement d'un service semi-hebdomadaire entre El Paso et la Nlle-Orléans, en communication avec la route de terre actuelle pour St-Louis.

Ligne télégraphique terminée jusqu'à St-Joseph.

St-Louis, 4 fév.—La ligne télégraphique de l'Ouest est terminée jusqu'à St-Joseph, Missouri.

Nouvelles de la Californie
DE SEPT JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée de la malle Transatlantique.

M. S. Latham élu Sénateur des E.-U.— Naufrage du steamer Northerner—33 victimes.

St-Louis, 6 fév.—La malle transatlantique est arrivée à la station Malley, avec des avis de San Francisco jusqu'au 13 du mois dernier.

Après une lutte animée pour l'élection d'un sénateur des Etats-Unis, la législature a élu M. Milton S. Latham, qui a été nommé pour aller à Washington, sur le steamer qui est parti le 20 du mois, par la voie de Panama.

Les pluies se déclarent dans les districts des mines, le comté de Mendocino.

Le major Fitzgerald, de l'armée des Etats-Unis, est mort aux Los Angeles le 20 décembre.

Les nouvelles des mines sont sans importance. On a découvert de riches mines d'or dans la rivière Klamath.

Le steamer *Northerner*, parti de San Francisco pour Portland, Oregon, a fait naufrage le 5 janvier, près du cap Mendocino. Onze passagers et 22 hommes de l'équipage ont péri.

Marché de San Francisco.

San Francisco, 13 janv.—Le marché monétaire est en hausse.

Les spiritueux de tout genre sont en bonne demande et les prix tendent à la hausse.

Café ferme, à 17 1/2. Mélasses fermes, celles de l'Est sont cotées à 55 et 70c. Sucre, tendant à la hausse, le sucre concassé est coté à 11 3/4. Porc net à $17 pour 100, à $18.

Marchés de l'Intérieur.

Cincinnati, 6 février.—Le marché monétaire sans force. Porc mess de l'Ouest $17 50 à $18 le baril. Farine $5 35 à $5 50 le baril. Le marché aux sucres est ferme. Whisky, 11 1/2 à 19 3/4. Jambons [illegible]. Le marché est ferme. Avoine 48 à 49 cts le boisseau.

New York, 6 février.—Les ventes de coton de ce jour se sont élevées à 1800 balles. Marché sans changement. Middling Orléans 11 7/8. Farine, $5 35 à 5 60. Les dépêches envoient [illegible] à la hausse.

Rivières.

Louisville, 6 fév.—L'Ohio et ses affluents ont 6 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

St-Louis, 6 fév.—Le Mississippi a monté de 20 pouces depuis deux jours et contient 5 pieds 6 pouces d'eau jusqu'au Caire.

La rivière de l'Illinois s'est élevée de 5 pieds depuis nos dernières données.

Vol à la Banque du Tennessee.

Nashville, 6 février.—Une somme de $18,000, presque toute en or, a été soustraite jeudi soir, à la succursale de la banque du Tennessee établie à Clarksville. Les auteurs du vol sont encore inconnus. Une récompense de $2,500 a été offerte pour leur arrestation.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—M. Webber, [illegible] de la rue du Canal, a [illegible] hier matin, après l'appel. En passant en face de la maison No. 20, Toten Walker, un [illegible] sur lui. Webber a [illegible] pour le [illegible] la [illegible] Ellen Cox, âgée de quatre ans. La [illegible] sur le pavé [illegible] Webber avait voulu tuer leur enfant. Le magistrat a fait immédiatement au poste et a été conduit pour [illegible]. L'interrogatoire a été fixé au 11 du courant.

La femme d'Ellen [illegible] hier [illegible] aucune [illegible].

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce qu'il y a eu 100 décès dans la semaine [illegible]. Ce [illegible] du comité [illegible].

FORGERIE.—Mary Cavan s'est [illegible] hier au Recorder [illegible]. Dupuy [illegible] ont été [illegible] de Patrick et de Catherine [illegible].

L'affaire se traitera le 11 du courant.

SENTENCE.—W. H. Barr [illegible] du groupe de jeunes gens, [illegible] John Costello, s'est présenté hier devant le juge Hunt et a été condamné à deux ans de prison.

Il avait partie à l'époque de la police du Premier District.

LE VOL DU GRAND CHEMIN.—John Williams, Thomas Williams et John Snyder Stricter, dimanche dernier [illegible] M. [illegible] Rivas, [illegible] sur la Levée [illegible] une [illegible] de prix, ont comparu hier devant le juge Watt.

Le [illegible] M. Gilbert Bourdon, n'a pas pu les reconnaître parce qu'il faisait trop obscur quand il a été [illegible].

Le recorder a ordonné que les trois accusés fussent envoyés en [illegible].

ARRESTATION.—Un jeune homme nommé [illegible] a été arrêté hier soir par ordre du recorder Long.

Geo. Hughes, accusé par M. P. O. De Grey, député de commissaire [illegible], a été [illegible].

INCENDIES.—Hier, entre 8 et 9 heures du soir, le feu s'est déclaré dans [illegible] de M. Thomas McMahon [illegible]. Les pompiers [illegible] ont [illegible] le feu dans le [illegible].

[illegible] feu a été mis [illegible].

BOURSE SUR L'EMPOISONNEMENT D'UNE FILLE PAR SON AMANT. *Exhumation du corps.* Le 30 du mois dernier, Mlle E. M. O'Reilly, âgée de 30 ans, demeurant rue St Jean Baptiste, Premier District, est morte subitement la nuit et a été enterrée le lendemain. Quelques circonstances ont éveillé les soupçons de quelques-uns de ses parents et une demande a été adressée en conséquence, au coroner Beach, lundi dernier. Les informations ont eu lieu comme suit: Mlle O'Reilly avait longtemps été en compagnie d'un jeune Espagnol nommé Joseph Golgoran, qui demeure chez son frère, à l'angle des rues Robin et Levée. Une heure après que le jeune homme l'avait quittée, la jeune personne se plaignait d'être malade et en attribuait la cause à des boules de gomme que son amant lui avait données et qui occasionnèrent sa mort. Quelques temps avant elle avait été malade et était allée consulter le docteur Stone. Le docteur avait reconnu de graves symptômes d'une maladie du foie et lui avait conseillé de faire un voyage sur mer. Sur la demande qu'il lui avait été faite par Golgoran, le docteur Stone refusa le certificat de décès. Néanmoins, le docteur R. Vionnet le lui délivra sur sa déclaration que la personne était morte d'apoplexie et elle a été enterrée au cimetière St-Joseph, rue Washington.

Le docteur Stone a dit que lorsque Mlle O'Reilly l'a consulté, elle jouissait d'une bonne santé, mais qu'elle était enceinte de 4 mois. Sur cette déposition le coroner appela M. Adams, chef de police, et lui remit un mandat d'arrêt dont l'exécution fut confiée au caporal Clarke, qui arrêta Golgoran hier. L'exhumation du corps de Mlle O'Reilly a été ordonnée hier par le coroner, pour que l'estomac soit soumis à une analyse chimique, afin d'y découvrir la trace du poison.

ENQUÊTE DU COMITÉ.—Le jury a terminé hier soir, l'examen de l'affaire du jeune Earhart. M. Bentley D. Hasell, surintendant du chemin de fer de Jackson, et M. P. H. Goodwyn, surintendant du chemin de fer Pontchartrain, ont été assermentés sur les avertissements à donner au moyen de la cloche au moment où une locomotive entre dans les dépôts. Henri Vannick, qui a aidé à transporter Earhart chez lui, dit que le jeune homme a été trouvé sur la voie, portant ses regards sur les chars traînés par des chevaux, au moment où le tender le frappa sans qu'il eût entendu le sifflet préalablement. Thomas J. Earhart Jr., jeune homme de 13 ans, frère du défunt, a également déposé qu'il n'avait pas entendu le sifflet.

M. Albert G. Blanchard, secrétaire du chemin de fer de Carrollton, a témoigné que le règlement enseignant à l'ingénieur d'avertir par deux coups de sifflet, chaque fois qu'une locomotive est mise en mouvement, et qu'il a donné des ordres afin que ces signaux soient donnés à de fréquents intervalles. Le jury a trouvé que "Osborne C. Earhart, né en cette ville, âgé de 10 ans et demi, est mort des suites de blessures reçues au dépôt du chemin de fer de N. O. & Carrollton, occasionnées par l'incurie de la part de la compagnie."

MARCHANDISES AUX PRIX D'ENCAN.—On verra aux annonces que M. R. CLAGUE, No 103 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine, vend ses marchandises aux *prix d'encan*. Il y a chez lui d'excellents marchés à faire. Avis aux familles.

LICENCES.—On verra par un avis du trésorier de la ville, inséré plus loin, que les licences pour métiers, professions, industries, etc., doivent être payées dans le courant du présent mois. Ceux qui négligeront de s'acquitter dans ce délai seront poursuivis et auront à payer les de peine.

CONCERT DE M. HENRY SQUIRES.—C'est aujourd'hui qu'a lieu, à l'Odd Fellows' Hall, le concert de M. Henry Squires, l'éminent ténor américain. Il sera secondé par des artistes de talent et par une enfant nommée Mary McVicker qui est, dit-on, un véritable prodige. Le programme est parfaitement composé et le concert promet d'être un des plus beaux de la saison.

THÉATRE D'ORLEANS.—Bon nombre de personnes n'ayant pu obtenir de places pour la 1re représentation du *Père Prodigue*, le théâtre d'Orléans donnera aujourd'hui la 2me représentation.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, au théâtre de l'Opéra, *Les Diamants de la Couronne*, une des plus charmantes partitions d'Auber.

On lit dans le *Times* de Londres:

"Il a couru ces jours derniers un bruit qui a pris de la consistance. Le Congrès relatif aux affaires d'Italie, et dont il a été tant question, ne se réunira peut-être jamais. Ce n'est là qu'une conséquence que tout naturellement le monde commercial et politique de Londres en se trouvent l'empereur des Français et les autres promoteurs de la réunion. Nous croyons donc aujourd'hui que l'empereur [illegible] aura pas de Congrès.

"Un grand conseil diplomatique suppose un accord d'opinion, car le plus zélé partisan du système du Congrès n'a guère la prétention d'affirmer qu'une majorité de votes peut lier une puissance, et que la majorité a le droit de se mêler de l'organisation intérieure d'un Etat reconnu.

"Un Congrès est une assemblée de puissances indépendantes qui a pour objet de donner une sanction morale à quelque chose qu'on peut ne pas considérer sans ce qu'on a été déjà fait. On doit d'abord reconnaître les faits, mais cela n'est pas possible. Ce qui était le plus important pour la France, c'était l'agrandissement du royaume de Sardaigne, quoique les Etats intéressés eussent une opinion à eux sur l'Autriche et la Russie, ainsi la paix était la guerre de 1859. Il peut adhérer ou renverser entre de l'histoire pontificale dans les Romagnes, mais il ne reconnaîtra point au [illegible] le droit de choisir leurs propres souverains. Mais la question est dans le pouvoir temporel du Pape. [illegible] est [illegible] d'empêcher au fait la nomination de ce souverain qui soit au Pape, soit à ses sujets. Il s'agit de la question posée dans la brochure [illegible] à un point de classe que le Congrès ne peut en elle seule.

"Le Congrès, qui ne le personne, ne peut être utile, s'il se compose de cinq Etats votant conformément à des intérêts opposés, les uns en faveur, les autres contre les [illegible], les autres contre ses principes. L'autorité morale des décisions du Congrès ne sera pas de nature à [illegible] les [illegible] à ceux qui [illegible] en sont de pouvoir [illegible] de plus important [illegible] le droit public de l'Europe.

"Il est évident qu'on aura peine à obtenir cet accord. En effet, la Prusse n'est aucunement de ceux qui soient sous prétexte. La Russie a ses intérêts, qu'elle a ses désirs. L'Autriche et la Sardaigne ne sont pas d'accord. Le plus important événement des derniers mois est assurément le rétablissement de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre et la conversion de l'empereur aux vues de la politique britannique.

"En parlant ainsi, nous n'entendons point affirmer que les deux pays se soient mis d'accord pour agir en commun, ou même qu'ils aient les mêmes vues sur la question du Congrès. Nous parlons simplement de l'adhésion générale de l'Empereur aux principes proclamés par l'Angleterre, à savoir que les Etats ont le droit de choisir leurs propres gouvernements, et que les Italiens devront être laissés libres de régler eux-mêmes leurs affaires. L'Autriche et les autres puissances ont accepté le principe dans une certaine limite, mais elles ont également exprimé le dessein de ne faire aucune concession. [illegible] en vue de la paix. [illegible] la France et l'Angleterre, alliée Nous croyons, que le principe se pose au sein du Congrès, et que tous soit les deux [illegible] et que tous soient [illegible] à la sanction de notre Europe. [illegible] favorables les souverains exilés.

"L'Autriche qui, au milieu de la Vénétie, se trouve vis-à-vis de la nationalité italienne [illegible] sa propre vérité de la ville de Venise, est-ce dans la volonté de [illegible] envers l'Empereur Napoléon [illegible] faire exécuter le traité de Zurich. La cour de Vienne, qui n'a voulu voir dans les souverains et les armées, ne peut comprendre l'interprétation que l'on donne à la convention de Villafranca. La restauration des princes dans leur souveraineté n'était pas compatible avec les sentiments de l'Empereur qui avait rendu la paix le 15 juillet. [illegible] qu'il a compris le traité de Zurich [illegible] faire exécuter [illegible] et de la France, s'opposant plus [illegible] de leur et laisser [illegible]. Mais l'Autriche voudrait que les souverains soient [illegible] avec les [illegible] du Congrès [illegible] et ces [illegible] des stipulations de Zurich doivent être maintenues [illegible] en ce sens que la France reconnaît les ducs comme souverains de la Toscane, de Modène et de Parme, si jamais il leur est possible de rentrer dans leurs Etats. Ces principes ne trouveront probablement pas faveur auprès des familles royales du continent, où les uns sont [illegible] auprès de toute autre famille royale, c'est ce que l'Autriche envers l'Autriche au [illegible] et de mode en Russie, il reste assez de vieux le vain pour que le czar balance à donner son adhésion à ces principes. Il est probable que, toutefois la cour de Russie, dans la conviction intime de sa propre stabilité, est très disposée à abandonner la cause de ces petits monarques et à renoncer à la théorie de la légitimité pour se concilier la France et humilier davantage l'Autriche.

"La reconnaissance des révolutions italiennes a probablement produit parmi les cours allemandes une impression encore plus pénible. Entre les conditions de l'Allemagne et de l'Italie, il y a une ressemblance qui doit rendre la chute des maisons de Toscane et de Modène alarmante pour plus d'une famille régnante.

"La Prusse penche, dit-on, vers l'interprétation de la loi internationale donnée par l'Angleterre. Mais les petites cours qui se sont toujours appuyées sur la Russie et qui par des alliances de famille ont à leur tour gagné à Saint-Pétersbourg une influence considérable doivent avoir le plus grand intérêt à ce qu'une doctrine aussi subversive que la souveraineté du peuple soit frappée de réprobation.

"Si les grandes puissances admettaient que l'unité d'une nation divisée est un avantage pour le monde, et qu'un moyen légitime d'obtenir cette unité est de renvoyer les petits princes et d'ajouter leurs Etats à ceux de souverains plus considérables, l'Allemagne centrale ne tarderait pas à faire l'application de cette doctrine. Les petits princes de l'Allemagne comprennent que lorsque la maison du voisin italien brûle, cela les touche de près.

"Pendant ce temps, le Pape a essayé de soulever le monde catholique. La religion romaine est maintenant devenue tellement la religion des nations en décadence ou stationnaires, que ces efforts ont eu très peu de succès. Ce n'est que la France qui offre le spectacle d'une puissance prépondérante affectant de se laisser diriger par son respect pour l'Eglise, et même en France le sentiment de la nation est contraire aux prétentions cléricales. On y fait usage de l'Eglise comme d'une machine politique pour intervenir dans l'Orient pour s'arroger le premier rang parmi les nations qui s'attribuent la foi, mais au fond du cœur tout Français qui n'est pas un paysan est heureux de l'échec donné à la hiérarchie cléricale. La brochure attribuée à M. de La Guéronnière ne fait qu'exprimer les sentiments de la société française, qui a été quelque peu irritée de voir, après les triomphes de Magenta et de Solferino, l'Angleterre se mettre en avant comme champion des libertés italiennes, et la France travaillant à rétablir le gouvernement des prêtres et de la police.

"L'Empereur des Français, avec l'appui du peuple, a pu ne tenir aucun compte de l'agitation de ses évêques, et l'appui que peuvent donner à la cause du Pape Naples, l'Espagne, l'Irlande ou le Mexique est très faible. Toutefois le Pape a profité de la brochure pour échapper à la juridiction morale de l'Europe, et les autres puissances favorables aux prétentions légitimistes se sont également empressées de profiter de la même excuse. La nouvelle annonçant que la France et l'Angleterre sont d'accord a trompé l'attente de tous ceux qui nous veulent du mal sur le continent; et les courtisans qui révayaient déjà voir les principes de la liberté battus et chassés, à la confusion de l'Angleterre, redoutent maintenant qu'il ne soit établi des précédents tout à fait contraires à leurs systèmes étroits et tyranniques. Ce n'est point tant par amour pour le Pape ou l'ultramontanisme que pour ses formes despotiques de gouvernement dont l'ultramontanisme est la religion corrélative, que l'Autriche, la Russie et plus d'un petit Etat revoient maintenant devant le Congrès.

"Renoncera-t-on donc au Congrès? Qu'on y renonce, au nom du ciel, ou ce qui concerne l'Angleterre. Nous ne désirons pas le Congrès; nous ne l'avons jamais désiré. Nous l'avons au contraire envisagé de mauvais œil, comme entraînant des prétentions incompatibles avec le droit international. Nous n'avons consenti à nous y associer que sur les pressantes sollicitations de l'Empereur des Français, qui a déclaré que cela était nécessaire à la solution durable de la question italienne.

"Si l'Empereur Napoléon peut réunir sa troupe de plénipotentiaires, nous enverrons le nôtre; mais s'il n'y réussit point, on dira en Angleterre: Tant mieux! Alors tout ce qu'il reste à faire, ce sera de reconnaître l'Etat central italien qui a été formé avec la Romagne et les duchés, soit comme royaume indépendant, soit comme faisant partie de la monarchie sarde. Nous n'aurions à nous en tenir aux faits accomplis et à laisser le Pape et ses partisans se tirer d'affaire tout seuls."

Le *Pays* publie l'article suivant sous la signature de M. Granier de Cassagnac:

I.

"Au milieu du bruit et de l'émotion produits par la brochure intitulée *Le Pape et le Congrès*, nous avons attendu et laissé se dessiner clairement le courant de l'opinion et le courant de la presse. Les hommes calmes et honnêtes, préoccupés de la paix des consciences, sans laquelle ne saurait exister la paix des Etats, la stabilité des institutions, la sécurité des affaires, se sont inquiétés; et cette inquiétude a eu évidemment pour cause principale l'interprétation essentiellement exagérée et fausse, que certains journaux ont faite de la brochure.

"Quoique cette publication ne porte point expressément, en elle-même, un caractère officiel, et qu'il n'y soit dit nulle part qu'elle soit le protocole d'ouverture du Congrès; les amis sincères du gouvernement ne peuvent pas garder le silence lorsque les passions extérieures y puisent, en la dénaturant, des motifs d'attaque ou de lâcher les adhésions reconnaissantes conquises, depuis huit ans, par la politique de l'empire.

"Nous allons rappeler l'ensemble des considérations contenues dans la brochure, et montrer combien elles diffèrent profondément de celles que les journaux ont prétendu en tirer, et qui ont si légitimement ému l'opinion publique.

II.

"Le point capital et essentiel auquel l'auteur de la brochure s'est attaché, et dont il fait la base de toutes les considérations qu'il soumet au public, c'est la légitimité du pouvoir temporel de la papauté, et la nécessité de sa conservation.

"On pourrait dire que toute la brochure se résume dans ce point; et cela est si vrai que les théories d'organisation proposées par son auteur, et jusqu'à son opinion sur la difficulté, à son avis à peu près absolue, de ramener les Légations à l'obéissance, ont précisément pour base, non pas seulement son vif désir, mais sa ferme et inébranlable résolution de conserver à l'autorité temporelle du Saint Siège sa pleine indépendance et son inviolable intégrité.

"Ainsi, constater publiquement, et une fois de plus, la légitimité du pouvoir temporel des papes, et en placer la conservation en dehors et au-dessus de toute atteinte, non plus seulement à l'aide d'une armée pontificale, mais à l'aide du droit public européen, appuyé sur les garanties naturelles qui s'y rattachent: voilà pour tout homme sincère, qui accepte le sens droit des choses, et qui ne jongle pas avec les phrases, le but et le sens de la brochure.

"Est-ce ainsi que certains journaux l'ont expliquée? Il s'en faut beaucoup. *Le Siècle*, la *Presse*, le *Journal des Débats* et d'autres encore en sont arrivés à féliciter hypocritement l'auteur de la brochure d'être d'accord, avec eux, sur la nécessité d'abolir et même de détruire le pouvoir temporel de la papauté. *Le Journal des Débats* avait dit qu'il avait cette opinion depuis dix ans; le *Siècle*, renchérissant sur lui, assure que, depuis vingt-six ans, il n'en a jamais eu d'autre.

"Eh bien! nous n'avons pas voulu laisser s'accréditer, sans protestation, une interprétation si manifestement et si complètement fausse de la brochure. Son auteur, quel qu'on le suppose, n'est pas de la suite ni des protestants anglais, ni des idéologues nomades, et on ne saurait lui adresser le reproche, mérité par les journaux, d'être prêt à sacrifier à des chimères individuelles la religion et la patrie.

III.

"Après avoir mis tous ses soins à constater la légitimité et la nécessité du pouvoir temporel de la papauté, après avoir, en quelque sorte, élevé ce point de doctrine à la valeur d'un dogme moral et politique, base inébranlable des croyances et appui nécessaire de l'ordre européen, l'auteur de la brochure aborde la position la plus délicate du sujet, qui est la situation et l'avenir des Légations.

"En résumé, les journaux, dirigés par des préjugés ou par des intérêts de parti, ont complètement méconnu et faussé la pensée de la publication.

"Ils supposent et ils disent que l'auteur de la brochure propose *a priori* par choix et de propos libéré, d'enlever les Légations au Saint-Siège. Non seulement cela n'est pas, mais une telle assertion est expressément contraire à l'esprit manifeste, au texte formel de la brochure.

"La brochure constate l'état présent des Légations, lesquelles se sont déjà séparées du Saint-Siège pour des causes diverses, qu'il serait superflu de rappeler, et dont les plus nombreuses et les plus puissantes sont bien antérieures à la dernière guerre. Ainsi, la brochure constate la séparation, telle qu'elle est de fait; et elle se propose, au lieu de la proposer, et elle examine ensuite, avec une douloureuse sollicitude, l'aide desquels les Légations pourraient être ramenées à l'obéissance, et elle avoue franchement, ou danger de tout pour l'ordre européen, soit pour la papauté, la brochure ne conseille pas du parti de la séparation, elle s'y résigne.

"Voilà dans quel esprit est conçue la partie de la brochure relative aux Légations, esprit constamment respectueux et affectueux pour l'Eglise, indiquant toujours la pensée de la religion et de la papauté, esprit hautement moral et de la publication, qu'il est de légitimité et la nécessité du pouvoir temporel du papauté.

"Telle est aussi la vivacité de cette conviction, que si la conservation des Légations était nécessaire à l'intégrité du pouvoir temporel du Pape, l'auteur de la brochure irait jusqu'à conseiller, dans le but de la rétablir dans les colonies de leur souveraineté, une guerre européenne, même par les armes, et à tous risques.

"Il n'est pas une personne raisonnable, si ce n'est celle qui suppose que le Saint-Siège, qui puisse penser, en principe, que la conservation des Légations est essentiellement indispensable à l'intégrité du pouvoir temporel de la papauté. Il y a deux choses que le Saint Siège ne peut perdre: sa dignité et son autorité morale. Il y a des choses qu'il peut céder, ce sont les territoires. Une nation en retour, qui [illegible] la perte d'une partie de ses domaines, et, avec des difficultés générales qui pèsent sur tous les autres Etats, le Saint Siège ne pourrait plus d'une fois aujourd'hui, se résignant, comme les autres gouvernements, à la perte de territoires.

"L'Angleterre n'a plus les Etats-Unis. L'Espagne n'a plus le Mexique. L'Autriche n'a plus la Lombardie. La France n'a plus ses limites de 1792. La Turquie a perdu la Grèce. Aucune de ces puissances n'a pour cela été détruite dans son principe.

"Du reste, en constatant la séparation, qui opère, des Légations, et en s'y résignant, faute de mieux, la brochure se borne à émettre une opinion. Le Congrès, en cas de réunion, même après cette décision, la détermination de l'Eglise restera pleine et entière.

"En tout état de cause, il était essentiel de constater que la pensée fondamentale de la brochure avait été, en ce qui touche les Légations, profondément méconnue par les journaux, et c'est ce que nous avons fait, en la publication avait en vue la conservation intégrale du pouvoir temporel de la papauté.

IV.

"La troisième partie de la brochure poursuit invariablement le même objet que les précédentes, c'est-à-dire la conservation et l'indépendance de la papauté. Cette partie de la brochure est évidemment, par sa nature même, plus ou moins hypothétique, et d'une application plus ou moins éloignée; elle est soumise, dans tous les cas, à la réflexion, aux délibérations et à l'expérience.

"On peut en concevoir et en remanier diversement les détails, mais le principe en est essentiellement vrai, et, en tous cas, marqué au coin d'une ardente et filiale sollicitude pour les intérêts du Saint Siège; on peut, à la rigueur douter des moyens, il serait déloyal de douter des intentions.

"Ici encore, les journaux ne n'ont pas voulu voir, ou n'ont pas voulu dire ce qu'il avait de naturel, de respectueux, de nécessaire, le principe d'une contribution de la catholicité, en vue de pourvoir, non pas aux besoins personnels du Pape, qui vit avec la moitié du budget d'Helvétius, ou le quart du budget de Voltaire, mais aux frais généraux nécessités par les institutions centrales du gouvernement de l'Eglise catholique.

"Il n'y a pas un gouvernement qui n'ait ses établissements généraux, son personnel administratif supérieur, ses directions, ses inspections, c'est-à-dire des bâtiments, des bureaux, des personnes et des choses, en très grand nombre, à entretenir. Le Saint Siège est, comme tous les gouvernements, soumis à ces nécessités, d'autant plus grandes pour lui, qu'il dirige et administre, au point de vue spirituel, deux cents millions de fidèles, disséminés sur toute la surface de la terre.

"Avant le protestantisme et avant la révolution française, toute la catholicité contribuait, et c'était aussi naturel que juste, aux frais généraux de la direction et du monde catholique, et chaque évêché versait, d'après un tarif fort ancien et fort modéré, une certaine contribution, prélevée sur ses revenus ecclésiastiques. Ce denier de saint Pierre, comme on l'appelait, ne grevait en rien ni le trésor de l'Etat, ni les contribuables, puisqu'il n'était qu'un prélèvement volontaire et consenti sur les dépenses du culte.

"Assurément, s'il y a une proposition équitable en elle-même, c'est celle de répartir sur toute la catholicité, non pas, répétons-le bien, les dépenses du pape, mais les frais généraux de la direction et de l'administration du monde catholique, dépenses qui, en l'état présent des choses, incombent, contre tout bon sens et toute justice, aux habitants des Etats pontificaux.

"Ajoutons qu'un pareil projet, à quelque point de vue qu'on l'examine, ne saurait passer pour porter atteinte à la dignité du Saint Siège. L'application peut en être difficile, tout le principe en est vrai, honnête et pur. Il solliciterait le rétablissement d'un usage antique, destiné à resserrer plus étroitement encore les liens qui rattachent les catholiques du monde entier à la papauté, et, en soulageant les sujets du Saint Père d'un fardeau excessif et injuste, il ne pourrait qu'ajouter à leur gratitude et à leur affection.

V.

"L'essentiel, au milieu du bruit et de l'émotion produits par la brochure, c'est que les hommes sensés s'interposent, et ne permettent pas que les partis et leurs journaux s'en emparent pour tromper l'opinion publique, et pour créer un regrettable et dangereux malentendu entre le gouvernement et l'Eglise.

"En ce qui nous touche, et si peu que puisse notre voix, nous n'hésitons pas à dire à la presse: Non, l'auteur de la brochure, quel qu'il soit, n'est pas des vôtres; non, il ne partage pas vos préjugés anti-religieux; non, il n'est pas hostile à l'autorité temporelle du Saint-Siège; non, il ne veut pas réduire cette autorité à une expression qui serait illusoire; non, il n'est pas, comme vous, prêt à sacrifier les traditions catholiques et nationales à l'alliance des sectes anti-catholiques et étrangères.

"L'auteur de la brochure est un fidèle catholique, et il veut de la papauté, non-seulement son autorité spirituelle, qui est au-dessus du vouloir des hommes, mais il en veut tout entière, réelle, puissante, respectée, inviolable, l'autorité temporelle, telle que le Saint Siège l'a reçue de Dieu et des siècles; et, une fois que cette autorité temporelle aura reçu la sanction du règlement général et prochain des affaires italiennes, elle sera, comme tous les Etats indépendants, maintenue par la raison suprême qui maintient les souverains.

"La papauté, que les journaux ne sachent bien et s'y résignent, sortira du congrès plus forte, à tous les points de vue, qu'elle ne le fut jamais. La France passera au congrès avec sa double tradition de nation catholique et de nation libérale; avec l'esprit qui, sous Louis XIV, fit triompher l'indépendance des réformés, par le traité de Westphalie, et qui, sous le premier consul, réconcilia la révolution française avec l'Eglise, par le concordat.

"Qui pourrait avoir d'autres pensées, qui pourrait concevoir un autre avenir, sous le règne de ce prince, qui a relevé le trône du Vatican, malgré la ligue des démagogues et des athées; sous cette impératrice qui, dans des moments difficiles, a puisé l'énergie de la femme dans les vertus de la chrétienne; sous cet enfant impérial qui grandit pour la patrie, couvert par les bénédictions du Saint-Père?"

Décédé hier matin, à 7 1/4 heures, LOUIS HUS DESFORGES, dans sa 60ème année. Les amis et connaissances des familles Desforges, Castéra, Dussumier, Andry, Rolling et Turet, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Dauphine, entre Hôpital et Quartier.

Service funèbre.

Les amis et connaissances de la famille Porée, sont priés d'assister au service funèbre de Mme Vve THOMAS POREE, qui aura lieu jeudi 9 février, à 8 heures du matin, à l'église des Jésuites, rue Baronne.

De la part de la famille.

7 fév—3t

SOCIEDAD MENORQUINA BENEFICENCIA.

Los miembros que la componen se reunirán hoy á las 10 A. M. en la esquina Campos Elíseos y Bons Enfans para acompañar á su última morada los restos del finado socio DN FRANCISCO BAGUR, fallecido ayer á las diez de la mañana.

Por orden del Presidente,
FRANCISCO MERCADAL,
7 de febrero. Secretario.

TEMOIGNAGES AMERICAINS.

Extrait du Pittsburgh United Presbyterian.

Nous avons fait l'essai de l'Amer de Hostetter pour la dyspepsie. Nous pouvons en parler favorablement, et n'hésitons pas à le recommander à ceux qui souffrent du mal.

Extrait du Pittsburgh Post, du 27 août 1858.

AMER DE HOSTETTER.—Cet Amer est justement célèbre aux Etats-Unis; c'est un remède souverain pour bien des maux d'estomac. Le fait que MM. Hostetter & Smith en expédient une immense quantité pour toutes les parties du pays, en est une preuve suffisante.

Extrait du Pittsburgh Gazette du 31 août 1858.

L'expérience donne des connaissances, et quoique nous nous soyons peu occupés jusqu'ici de préparations, nous devons dire que l'Amer de Hostetter nous a guéris de la dyspepsie dont nous étions très-peu de temps. 6fév—6t

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 6 février 1860.

LUNDI, 23 du mois dernier, à une assemblée des actionnaires, dans le local de la Banque, ont été élus directeurs de cette institution pour l'année:

G. F. Oshoots, John Thornhill,
Jno. Montgomery, Felix Labatut,
H. S. Buckner, Ambroise Lanfear,
Edwd. Chapman, Edward Still,
C. Roselius, Jno. Montgomery,
Henry Shepherd, C. H. Slocomb,
R. M. Davis.

Et aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. R. M. Davis a été nommé président.

EDWD. CHAPMAN,
7fév—3t Caissier pro tem.

AVIS.

LE public est respectueusement informé que toutes les licences sur les professions et métiers, sur les voitures, drays, cabs, cochers, voitures (publiques et particulières) wagons, trucks et tous autres véhicules seront collectées, avec frais, par l'Avocat de la ville, s'ils ne sont payés avant le 1er mars. Bureau de l'Avocat de la Ville. ADAM GIFFEN,
7 fév—jus 28 Trésorier.

DRY GOODS.
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,

Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine.

Mousselines écrues pour robes — 15 sous
Barèges anglais grisaille — 20 sous
 double largeur — 25 sous
Jaconas français — 25 sous
Indiennes garanties bon teint — 10 sous
Serviettes pur fil — 10 sous
L'Assortiment de 500 pièces organdis satinées — 25 sous
7 fév—3ps 1m

A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT mue par un manège. S'adresser [illegible] rue Quartier, No 33.

A VENDRE par souscription—200 barriques de vin de divers crus de vin ordinaire

Vins de cave:

De Laroque, Médoc, 2 ans de bouteille
De Grand Puy à Pauillac, 2 ans de bouteille
De Saint Estèphe, 2 ans de bouteille
De Branne (Mouton), 2 ans de bouteille
De Sauternes vieux, 2 ans de bouteille
De Barsac vieux, 2 ans de bouteille
De Pauillac vieux, 2 ans de bouteille
De la Côte Rôtie, 8 ans de bouteille
Vin de Champagne
De l'île de Madère, expédié par Salomon aux Antilles.
D. Charles Roselius, à Reims.
Absinthe suisse et cognac d'un des grands crus
LAFITTE & DUFFAURE,
7 fév Rue Royale, No 133,
entre Toulouse et Saint Pierre.

DIVERS.—En débarquement du navire Regulus: Cognac, 25 1/2 Otard Dupuy & Co.; Cognac, 8 barriques St Emilion vieux; Madère, 20 caisses vin blanc; Sauternes, 100 paniers vin Brandy; Vin rouge, 50 barriques ordinaires; 25 do. Lecompte & Co.
Pruneaux, Bouchons et Bouteilles en gros, vides à choix chaque.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co,
7 fév No 30 rue de la Douane.

No 109 St-Charles, près Poydras.

A LA VILLE DE PARIS.

Plantes importées par les derniers arrivages d'Europe.

J. CHALVIN.

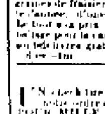

Fleuriste et pépiniériste à Paris, annonce aux amateurs et aux dames de la N.-Orléans qu'il vient d'arriver à la Nlle-Orléans [illegible] un assortiment de plantes à fleurs et à fruits [illegible]. Arbres fruitiers, rosiers [illegible], des plantes [illegible], des graines de fleurs et de légumes [illegible]. Les catalogues [illegible] à la Ville de Paris, No 109 St-Charles, près Poydras.
6 fév—1m

PERDU.

UN chèque sur la Banque de la Louisiane, daté du 6 février, de l'ordre de [illegible] pour MILLE QUATRE VINGT TROIS 1,083 piastres. Il a été donné avis [illegible]. Une récompense sera payée à la personne qui le remettra à [illegible].
No 43 rue Bienville.

A VENDRE.

UNE FABRIQUE DE BISULPHITE, de chaux, dont les *Cylindres moderniste est continuellement* pour fabriquer [illegible]. Le moteur est une [illegible] ouvrage, avec une force de 8 chevaux. [illegible]. S'adresser à M. F. [illegible], boulevard de la Ste Anne, Henriques.
6 fév—eotf

POMMES DE TERRE—200 barils Pink eyes du Nord, en débarquement du navire Sultan.
Fèves—75 barils petites fèves blanches [illegible]
Fèves—25 barils fèves rouges de Gallipolis, en magasin.
Pommes—25 caisses pommes fines, en bon état pour être expédiées.
Foin de Hamburg—20 paquets [illegible]
CUCULLU & JULIAN,
6 fév 90 rue Poydras.

AMANDES—200 caisses et 200 paniers amandes à la Princesse, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—600,000 cigares de différentes marques [illegible] de Londres, Media Regalia et Millars, Washington, Prinshes, Flores, Conchas et Londres, Prensados, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—66 boîtes guayaba, 50 do 0 do [illegible]. En magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MIEL pour nouveau de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CAFÉ—100 balles café prime du Mexique, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

INDIGO—20 sérons Indigo prime de Guatemala et de Caracas, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

TABAC—250 balles tabac de la Havane et du Mexique pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS,
6 fév 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

PORC—800 barils mess, prime et rèins, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58, Vieille Levée.

BŒUF—100 barils mess pour familles, do do
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév 57 et 58, Vieille Levée.

JAMBONS—50 tierçons jambons de Duffield, 50 do de Lewis Stagg do
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58 Vieille Levée.

VIANDE salée—60 livres porc en grenier, à vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58, Vieille Levée.

GRAISSE—60 barils et tierçons feuille prime, 100 barillets do
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58, Vieille Levée.

WHISKY—100 barils whisky rectifié, à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58, Vieille Levée.

FARINE—80 barils, extra supérieure et fine,
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58 Vieille Levée.

MORUE—50 barils gros maquereaux Nos 2 et de rivages.
Barils maquereaux de rivage, Nos 1, 2 et 3.
10 barillets do Nos 1 et 2.
20 1/2 tambours morue,
do do
Des caisses do en magasin et attendus
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
6 fév—6 57 et 58, Vieille Levée.

POUDRE A CANON—500 colis assortis de l'Orange Powder Company, à vendre par
6 fév W. F. VREDENBURGH & CO.

QUININE—100 onces à vendre par
6 fév W. F. VREDENBURGH & CO.

HUILE DE LIN—2000 gallons Huile vierge, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

INDIGO—25 sérons Indigo de Caracas, à vendre par
6 fév W. F. VREDENBURGH & CO.

RHUM—5 poinçons vrai Rhum de Jamaïque, et 10 demi-poinçons Imitation, à vendre par
6 fév W. F. VREDENBURGH & CO.

SARDINES—200 caisses de demi et quart de boîtes, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.
6 fév No 26 rue de la Vieille-Levée.

SARDINES à l'huile—12 caisses de 500 1/4 boîtes sardines de Coulée & Martin;
20 caisses de 1002 boîtes sardines Coulée & Martin;
40 de 200 1/4 do do do
En débarquement du navire Eudora, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN,
10 janv No 30, Vieille Levée.

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis Strag, à vendre par JACOB & DUSSUMIER,
9 jan encoignure Conti et Vieille Levée.

C. DUHAMEL,
Rue de Chartres, No 45,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer.

LUNETTES, montures en or, argent et acier,
PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille.
Pour toutes les vues et de tous les prix.

La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues.

LORGNETTES DE THEATRE.

Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe.

STEREOSCOPES—Vues stéréoscopiques.

THERMOMETRES, Baromètres, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES.
11janv

SARDINES—700 caisses Sardines Nantes en demi et quarts de boîtes. A vendre par
20 janv S. D. GRATIAA & Co., 30 rue Douane.

ATTENTION.

Marchandises sèches—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux magasins d'encan, de E. Roger & Co Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions au-dessus de $200 à 90 jours de crédit.

Le shérif procédera aujourd'hui à 10 1/2 heures sur les lieux à la vente publique du fonds et de l'installation d'un magasin de chapeaux situé rue de Chartres entre celles St Louis et Conti.

Aussi du terme restant du bail desdits lieux.

Pour le détail et les conditions, voir aux avis.

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord!

AVIS IMPORTANT
AUX VOYAGEURS.
TEMPS ET PRIX REDUITS.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle, ... à 7.30 A. M.
Convoi exprès .... à 6 P. M.

Et se rendent à Canton, avec les convois du chemin de fer Mississippi Central.

PRIX pour les endroits suivants

NEW-YORK, avec le choix de	14 Routes	$48 00
PHILADELPHIE,	4 Routes	45 00
BALTIMORE,	4 Routes	43 50
WASHINGTON,	4 Routes	42 50
LOUISVILLE,	2 Routes	25 00
Cincinnati		30 00
Chicago		30 00
Cleveland		37 50
Détroit		37 50
Buffalo		42 00
Niagara Falls		42 00
Caïro		30 00
Indianapolis		30 00
Dayton		31 75
Toledo		37 00
Dunkirk		42 00
Albany		45 00
Boston		48 00
Montréal		50 00
Quebec		55 00
Columbus		33 00
Pittsburg		37 50
Vicksburg		9 25
Grand Junction		18 00
Memphis		16 25
Jackson, Tenn		18 25
Huntsville, Ala		23 00
Decatur		21 00
Chattanooga		24 00
Knoxville		29 00
Lynchburg		31 00
Bristol		35 00
Petersburg		41 50
Norfolk		42 50
Richmond		41 50
Atlanta		27 00
Augusta		31 00
Macon		29 00
Charleston		35 00
Columbus		35 75
Savannah		35 00

Et à tous les autres points importants.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des billets, [illegible] rue St-Charles.
M. P. WHEELER, Agent.

Les personnes qui demeurent en ville et ont des colis devant être délivrés au chemin, peuvent se procurer des billets, à une réduction, au bureau, rue St Charles.

C. P. OAKLEY,
Agent général des billets.

BENTLEY D. HASELL,
Ingénieur en chef et Surintendant général. 7fév

Ligne d'omnibus de Wilbur.

Les voitures et wagons à bagages de LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordre laissé au bureau du NO J & G. R. R., rue St Charles.
J. L. WILBUR.

GRANDE EXPOSITION
POUR LE
PRINTEMPS DE 1860.

Venant d'être reçu, les
GENRES LES PLUS NOUVEAUX
DE
Modes élégantes de France,

Composant de nouvelles formes en
CHAPEAUX DE PARIS, pour le printemps.

Chapeaux de genre français.

Chapeaux paille de fantaisie et poil de chèvre, Clotilde et Victoria pour enfants et fillettes;
CHAPEAUX, TURBANS, poil et paille de fantaisie pour enfants;
CHAPEAUX D'AMAZONE, nouveau genre.
Garnitures de fantaisie, poils et paille,
Rubans pour chapeaux et garnitures.

Mantes de nouveau genre,

de toute les formes, pour
BURNOUS DE DENTELLES NOIRES,
CIRCULAIRES
IMPERATRICE etc.

Pelisses de soie noire.

MANTELETS,
CHALES, etc. etc.
JOHN TODD,
6 fév—3 1/2 p Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Ouverture de marchandises nouvelles de printemps.

JOHN TODD,

12 et 14 Rue de Chartres 12 et 14

Appelle l'attention de sa clientèle et du public sur ses

GRANDES IMPORTATIONS
POUR LE
PRINTEMPS DE 1860.

Il s'est annoncé respectueusement que ces marchandises ont été choisies avec le plus grand soin par son agent, dans les maisons les plus célèbres d'Europe et, sous sa propre surveillance, sur les marchés du Nord. Elles conviennent spécialement pour

LE COMMERCE DU SUD.

Et comprennent en partie des genres très élégants en
Soieries riches chinées à roses,
Soieries riches à couronne et chinées,
Soieries nouvelles à raies,
Soieries foncées,
Foulards français d'un nouveau genre,
Robes de barège anglais, 7, 9 et 11 volants,
Do grenadine anglaise, do do do
Organdi chinés riches, très élégants,
Robes organdi d'un nouveau genre simple jupe,
Percales françaises, jaconas imprimés,
Et autres

Etoffes pour robes.

Un assortiment complet de tous les genres de
Véritables Dentelles et Broderies françaises,
MANTELETS de véritable dentelle fil,
POINTES, CHALES ET CENTRES.
BANDES et CHEMISES françaises brodées,
ROBES DE NUIT et ROBES DU MATIN,
COLS, MOUCHOIRS, PARURES, etc.
6 fév 3 1/2 p

NEW YORK
Hotel de l'Amérique du Sud.
535, Houston Street, près Broadway, 535.
(AUTREFOIS 21 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confortable des appartements et l'exactitude du service.

Un restaurant est attaché à l'hôtel, MM. les voyageurs pourront s'y faire servir à toute heure.
6 fév 6m

DEMANDE D'ESCLAVES.

ON demande à acheter plusieurs esclaves depuis l'âge de dix jusqu'à trente cinq ans, et qui soient bien garantis.

S'adresser rue de la Douane, No 129, chez Derry, courtier. 6fév

Nouvelles Chansons Maçonniques,
Par le F.·. G.·. A.·. MONTMAIN.
EN VENTE:
Chez Vor Hébert & Cie, 149, rue de Chartres.
Prix: 25 Cents.

CIGARES de la Havane—600,000 cigares de la Havane, de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Regalia de Londres, Regalia Chica, Londres, Conchas, Bierva et Millar, des marques favorites Cabañas, Flor de Valentina, Alonso, El Sol, Washington, Conuelo, Flor de Tabacos, etc., etc., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO.
17 jv No 34, rue des Magasins.

FRUITS AU JUS—En magasin: 25 caisses prune Reine Claude au jus;
25 caisses cerises au jus;
100 do fruits au jus assortis.
A vendre par DUNTZ & Co.
21 j Royale et Conti

EN débarquement du navire Calender de Bordeaux—45 barriques vin.
10 quarts cognac Trousche & Co. A vendre par
31janv E. DECHAMPS, 31 rue St-Louis.

A vendre.

UNE habitation sucrière située dans la Paroisse d'Assomption, ayant 2752 acres, dont six cents sont défrichées, 200 en plants de cannes et 130 en chicots. Ensemble, 51 nègres dont 42 travailleurs, parmi lesquels il y a plusieurs artisans de prix. L'habitation a tous les instruments et animaux nécessaires et offre des avantages qui se rencontrent rarement. Les conditions et le prix sont avantageux. S'adresser à MM. Carren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.
26 fév

MAQUEREAUX, saumons, morue, harengs, &c. Maquereaux No 1 en barils, 1/2, 1/4 et barillets, 1000 col. Gros maquereaux No en barils, 1/2, 1/4 et barillets, 1000 col.
Maquereaux No en barils, 1/2, 1/4 et barillets, 1000 col.
Gros maquereaux No 3, 250 barils,
do moyens do 50 do
Petits do do 100 do
Saumon No 1, en tierçons, barils 1/2 et barillets, 200 colis.
Harengs Ros No 1, 100 barrillets.
Morue en demi tambours, caisses de 100, 50 et 25 liv.
200 colis, harengs fumés, Magdalen, écaillés et No 1,
1000 caisses, à vendre par JOS. H. & L. N. MARKS
18 jv Nos 43, 45 et 47 rue Nlle-Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
35 barriques vin rouge pour familles;
40 barriques vin Bugaise;
80 caisses vin rouge, St-Julien, Ch. Belair, Ch. Margaux, Cos, Destournel & Co.;
40 caisses fruits au jus assortis;
60 " fruits à l'eau-de-vie assortis;
25 " prunes et abricots à l'eau-de-vie;
180 " cassis du Mont-d'Or et aux cerises;
25 " vermouth de Noilly, Pratt & Co.;
600 paniers huile Plagniol (de 24 et 12 onces);
200 caisses olive amellaux, capres et variantes;
170 " savon;
2000 Dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons;
100 caisses bouteilles à Madère, Porto &c.
A vendre par PAUL JUGE & FASSY,
16janv 27 rue St-Louis.

GRAINES D'AVOINE de l'île du prince Edward—2000 boisseaux actuellement en débarquement du navire Missouri, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs. F. A. GONZALES,
17jv No 11, Front Levee, près Bienville.

POIS DE VACHES (cow peas) pour planter—100 sacs de pois frais en magasin et à vendre par
F. A. GONZALES,
17jv No 11, Front Levee, près Bienville.

BLÉ, seigle, graines de lin, sel de rocher, à vendre par F. A. GONZALES,
17jv No. 11 Front Levée.

ABSINTHE suisse—60 boîtes, à vendre par
P. CURACHS FRERE & CO.,

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 3 février 1860.

UN dividende semi-annuel de 6 pour cent, provenant des bénéfices du département de Banque de cette institution, sera payé à partir de lundi, 13 du courant.
4 fév—au 13 E. ROUSSEAU, caissier.

A VENDRE—L'habitation Oakland située dans le chenal de la Fausse Rivière, Paroisse de la Pointe Coupée, contenant 1280 acres dont 600 sont en culture et susceptibles de produire 450 balles de coton. Ensemble, 75 nègres parmi lesquels il y a 15 travailleurs dont trois sont des artisans de prix. Toutes les parties de la terre sont hautes, à l'abri des inondations et l'on pourrait en faire, à peu de frais, une magnifique habitation sucrière de 500 boucauts. Les conditions sont très avantageuses. S'adresser à MM. Carren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.
4fév

$5 de récompense.

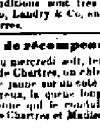

Perdu mercredi soir, 1er du courant, dans la rue de Chartres, un chien terrier, avec une marque jaune sur un côté de la tête, ayant le poil soyeux, la queue longue et les oreilles coupées. La personne qui le conduira au café Mohs, encoignure des rues Chartres et Madison, recevra la susdite récompense.
4fév—3

LIMONS—100 caisses limons de Martinique, à vendre par
B. TURPIN,
4 fév 55, rue Vieille Levée.

VANILLE—4 caisses vanille de choix.
4 caisses vanille de 2me qualité, à vendre par
B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

CAPSULES pour bouteilles—1 caisse capsules blanches pour bouteilles; 1 caisse capsules couleur.
A vendre par B. TURPIN,
55, Vieille Levée.

POMMES de terre—500 barils Pink eyes et Mercer, en débarquement et en magasin, à vendre par
CUCULLU & JULIAN, No 90,
1fév ci-devant No 16 rue Poydras.

OIGNONS—200 barils oignons rouges de choix, en magasin et à vendre par
CUCULLU & JULIAN, No 90,
1fév ci-devant No 16 rue Poydras.

FRUITS secs—200 barils et sacs pommes et pêches, en débarquement et en magasin, à vendre par
CUCULLU & JULIAN, No 90,
1fév ci-devant No 16 rue Poydras.

FEVES—200 barils fèves blanches et fèves rouges du Nord, en magasin et à vendre par
CUCULLU & JULIAN, No 90,
1fév ci-devant No 16 rue Poydras.

AIL—300 macarons ail d'Espagne, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 90,
ci-devant No 16 rue Poydras.

BEURRE—10 tierçons Goshen de choix, en débarquement du navire Taylor, et à vendre par
CUCULLU & JULIAN,
1fév ci-devant No 16 rue Poydras.

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Co, et composée du dit sieur J. B. Plauché et de Jean Baptiste Plauché, jr., et Bartholomy Ovide Plauché, est dissoute depuis le 1er janvier dernier et la liquidation en sera faite par les associés survivants.

Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860.

J. B. PLAUCHÉ, Jr.
B. O. PLAUCHÉ.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Co, qui continuera le même genre d'affaires que la maison dont la dissolution est ci-dessus mentionnée.

Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860.

J. B. PLAUCHÉ, Jr.
B. O. PLAUCHÉ.

31 janvier 1860.

LA maison ALFRED ST-MARC & Co est dissoute à partir du 31 décembre 1859. ALFRED ST-MARC reste seul chargé de la liquidation des anciennes affaires.
ALFRED ST-MARC.
ERNEST ST-MARC.

31 janvier 1860.

ALFRED ST-MARC prend la suite des affaires, rue de Chartres, No 51 (ancien 61) au premier.
ALFRED ST-MARC.

ERNEST ST-MARC s'associe avec son père P. A. ST MARC, et prend la suite des affaires de la maison Alfred St Marc & Co à SAN ANTONIO, Texas.
ERNEST ST-MARC,
St MARC père.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1860.

PAR consentement mutuel et en raison du prochain départ pour l'Europe de G. Ducatel, jr., la Société qui existait entre M. Olympe et M. G. Ducatel, jr., est dissoute à partir de ce jour. Mme Olympe sera seule et sous son nom, les affaires de la liquidation.
OLYMPE BOISSE.
GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 23 janvier 1860, la société BUXTON, CHONA & Co, formée pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de *Restaurant des Amis* sur St-Philippe est dissoute d'un commun accord.

Le sieur Philippe Forget reste seul possesseur de l'établissement, et continuera le même genre d'affaires; il sollicite de la part du public et de ses amis leur patronage.
1er fév—1m

AVIS.

LA société existant en cette ville sous la raison de NUMA LACOSTE & Co, a été dissoute d'un commun accord, suivant acte par devant Amédée Ducatel notaire public, le 24 janvier 1860.
NUMA LACOSTE,
CAMILLE LACOSTE,
1er février—15 L. E. DELUZAIN.

LE soussigné reste seul chargé de la liquidation de la maison Numa Lacoste & Co, et continuera le même genre d'affaires à leur ancien local, rue Royale No 85.
1er février—15 L. E. DELUZAIN.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest comme successeur de A. Chopard & Co.
G. CUCULLU,
A. G. JULIAN.
Nlle-Orléans, 1er février 1860. 1fév

Les planteurs et les facteurs de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en débarquement une fourniture de notre MOULIN (Egale) à COTON perfectionné, et que nous sommes encore prêts à remplir leurs commandes.

La grande demande de ces moulins nous a empêchés d'en garder un stock en ville, et des planteurs de nos clients n'ont pu se procurer des égreneuses. Ayant augmenté nos facultés de manufacture, nous espérons pouvoir, désormais, éviter des désappointements à nos amis pour la prochaine récolte de coton. Toutes les institutions [illegible] et les stands seront faits rapidement pour cette saison. La réputation de nos moulins est si bien établie par l'approbation de centaines de planteurs que nous jugeons nécessaire d'entrer dans des détails pour recommander leurs avantages. On sait très bien que le coton qui passe par cette machine rapporte 1/8 de plus élevé du marché. Toutes les demandes doivent être adressées à notre agent, W. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans. Le prix de ces moulins est de QUATRE PIASTRES PAR SCIE.
BATES HYDE & Co.
Dépôt No 27, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

La Mode Illustrée
Nouveau JOURNAL de famille.

CONTENANT: Les dessins de mode les plus élégants et des modèles de travaux d'aiguille, &c. Revue, etc. Musique nouvelle, chronique littéraire.

Il paraît un numéro par semaine.

Huit pages de texte avec gravures format de l'ILLUSTRATION, donnant par an plus de 2000 dessins de toilette, planches, tapisserie, etc. toutes les gravures, &c. &c. &c.

Et de plus 12 suppléments de patrons de broderies, de lingerie, &c.

On s'abonne chez Vor HEBERT & Co, Agents pour la Nlle-Orléans, la Louisiane, &c. Prix de l'abonnement par la poste.

Le premier numéro est arrivé. 1 fév

Parfumerie Française.

Nouvellement reçu, un assortiment considérable de parfumerie française des meilleures maisons de Paris.

Lubin, Guerlain, spécialité hygiénique, Violet, Pinaud, Ladourt, &c., &c.

Nous recommandons principalement les articles suivants:

Crème de Lys de Moilly et Pinaud;
Eau et poudre dentifrice du Dr Pierre;
Eau lustrale de Guerlain;
Blanc de Perle liquide et poudre de Ladourt;
Eau de Cologne de Delabonne Vincent;
Baume pour les lèvres, de Guerlain;
Crème froide aux fraises de Violet;
Extraits et cosmétiques de Lubin;
Lait de bouton de rose de Guelles;
Vinaigre de Bully et de la société hygiénique;
Huile tonique de Weber.
LION & PINSARD,
1er fév 54 et 56, rue Royale, coin Bienville.

CHOCOLAT A LA CREME.

CHOCOLAT à la crème praline, et aux pistaches, à vendre à $1 la livre.

Ce chocolat est garanti de la célèbre fabrique de Masson de Paris. LION & PINSARD,
1er fév 54 et 56, rue Royale, coin Bienville.

EN débarquement du navire Regulus de Bordeaux,
100 caisses vin rouge St-Bonnet Médoc,
20 barriques vin rouge cambiane & quarts,
4 do vin blanc Haut Sauternes,
25 barils do
40 paniers huile de table,
1 boucaut bouchons extra fins,
A vendre par B. TALAMON,
30oct 117 rue Royale.

ENTREPOT DE TAPIS,
RUE DE CHARTRES, NO 19.

LES soussignés ont reçu dernièrement et ont en magasin:

Des tapis de nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux et de fantaisie.
Un grand assortiment de toute espèce de tapis;
Toiles cirées de toutes largeurs et qualités;
Abat-jour, couvertures de tables et de pianos;
Toile et drugget pour dessous de table;
Paillassons de coco, devant de fenêtres, &c.
Nous offrons tous ces articles aux plus bas prix du marché.
30jv A. BROUSSEAU & CO.

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société.
JULIAN NEVILLE,
R. W. MONTGOMERY.
Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je continuerai les affaires d'encan et de courtage de propriétés foncières, en mon nom et pour mon propre compte.
JULIAN NEVILLE.
28 jan—1m

AVIS.

LA société existant jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
CHS. C. COLLINS,
CORNELIUS NOONAN.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société et y continueront les affaires de grocerie, en gros et en détail, de l'ancienne maison Collins & Noonan, sous la raison COLLINS, CARRIERE & CO. Ils ont assumé toutes les responsabilités de l'ancienne maison Collins & Noonan.
CHS. C. COLLINS,
O. CARRIERE,
GEO. D. LOGAN.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1860.

Demande de domestiques.

ON désire prendre à loyer deux domestiques—Une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et une domestique de maison. On donnera de bons gages. S'adresser au No 253 rue Royale. 23 jan

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE.
—FER BATTU ET FONDU—
De la manufacture de MM. R. & J. Rankin, Liverpool.

LE soussigné, seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, a constamment en magasin un grand et complet assortiment de chaudières en fer battu et en fonte qu'il offre en vente.
JUAN Y DE EGANA,
21nov—6m vee 47 rue Bienville.

GANTS JOUVIN & Cie.
MEDAILLE D'OR.

Gants Jouvin & Cie, à 75 cts la paire

REÇU par la voie de New-York—500 douzaines de gants de la véritable fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Gants non glacés pour dames, à 75 cts la paire; gants non glacés, pour hommes, à $1 la paire.

Ces gants, appelés GANTS DE SUEDE, ont été fabriqués exprès pour notre maison par la célèbre fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris.

Reçu aussi
600 douzaines gants glacés de la même fabrique;
300 do do do pour dames;
300 do do do pour hommes.
Gants de couleurs, paille, blanc, noir.
En vente chez LION & PINSARD,
7 jan 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville.

EN DEBARQUEMENT du navire Abby Blanchard, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par
9 jan E. DECHAMPS, 31 St Louis.

EN DEBARQUEMENT du navire Alma, de Bordeaux:
25 caisses fruits au jus, grandes bouteilles,
10 do do 1/2 do,
10 do liqueurs assorties,
4 do de 25 paniers anisette extra,
40 barriques de vin pour familles, à vendre par
6 jan E. DECHAMPS, 31 Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Athens, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge bon ordinaire
300 caisses do do do
100 do vin blanc. FREAU & COUTURIE,
4 jan 31 et 33, rue Gravier.

POELES EN FAIENCE—A vendre quatre de ces poêles élégants ornés de cuivre avec dessus de marbre. JUSTIN CASSEROUE & Co,
Successeurs de E. Nautré & Co,
11jan No 25 rue Condé.

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Chateau de Malvirade
20 do do St Julien
A vendre par J. N. CUSIEN,
12 janv 30, rue Toulouse.

SARDINES à l'huile, Rodel—100 caisses, demi et quarts de boîtes.
A vendre par C. CAVAROC & Co.,
7 jan—3t 144 rue Royale.

COUR SUPREME

M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire.
20janv PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire.
24 jan

AVIS OFFICIEL.

Bureau des Commissaires DE LA *Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.*

Nouvelle-Orléans, 1er février 1860.

AVIS est donné que conformément à la 31me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Un acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", et approuvé le 23 février 1852.

Des propositions cachetées

seront reçues pour la vente, à LA VILLE, de 280 bons de $1000 chacun, des bons émis en vertu du susdit acte, jusqu'au 9 mars 1860, à midi.

Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons de la ville."

COMMISSAIRES.
GERARD STITH, Maire,
V. DUPLESSIS, Contrôleur,
ADAM GIFFEN, Trésorier,
NORMAN WHITNEY,
Président du comité de Finance du Board des Aldermen.
JNO. M. HALL,
Président du Comité de Finance du Board des Aldermen Adjoints.
2 février O. DE BUYS Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $ 35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines, et à la portée de tout le monde.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. On pourra la voir en opération avant d'acheter, afin de reconnaître qu'elle n'est pas que ce nous en disons.
DAVIS BROTHERS, Agents,
2 fév No 30 rue du Camp.

Réduction surprenante.

VENTE A TOUS PRIX
CHEZ
G. DUPUY,
61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, à un rabais extraordinaire tout mon immense stock de
Gravures françaises premier choix,
do encadrées de toutes grandeurs,
Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs,
Cadres pour photographes ambrotypes, &c.,
Galeries de fenêtres, dorées, aux prix de France ainsi que des corniches patères &c.,
Verres blancs pour portraits et tableaux,
Glaces, cadres de toutes grandeurs et qualités,
Gravures de toutes descriptions sans cadres.
AUSSI
Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant afin de clore cet article. 21jan

Librairie Paya.

EN VENTE:
Le Pape et le Congrès,
Brochure grand in-8. 21 jan

Aux amateurs de vin de Bourgogne.

50 BARRIQUES d'excellent vin de table de Bourgogne (près Macon) à vendre à $70 la barrique.

Bonne occasion, pour les familles.
No 30 rue de Chartres, chez C. DUHAMEL. 31jv

EN débarquement du navire Regulus venant de Bordeaux:
100 caisses vin rouge St Julien Médoc,
A vendre par HENRY VALETON,
31 janv 27, 29, 31, rue Bienville.

CHAMPAGNE.—100 paniers vin de Champagne de Krug & Co, en bouteilles et demi bouteilles en débarquement du navire John Merrick et attendu de Havre. A vendre par ECO. ROCHEREAU & CO.,
31 janv 29 rue St Louis.

Paulin Durel,
Stationer, Imprimeur et Relieur,
No 37, rue de Chartres,

INFORME respectueusement ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment complet et choisi de papeterie, parmi lesquels se trouvent:

Livres blancs de toutes descriptions;
Papier à écrire de toutes espèces;
Papier à enveloppe de toutes grandeurs;
Tôles pour lettrer, toutes pour usages de formes, cartes, de visite, et cartes pour [illegible], billets de [illegible], serviettes [illegible];
Plumes d'or des premières manufactures;
Plumes d'acier, crayons, enveloppes;
Portefeuilles, cartables, encres de toutes les qualités et une grande variété d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.

Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur son grand assortiment de

CHECKS GRAVÉS

sur toutes les Banques de la ville. Le tout relié en livres. Tous les articles sont admirablement gravés, et d'une grande et d'une grande marge, et seront vendus à bas prix.

Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier pour plans de différentes grandeurs.

Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à bas prix par
PAULIN DUREL,
No 37, rue de Chartres.

Cigares de la Havane.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages, de grands assortiments de Londres, Prensado, demi Regalias et Regalias, Concha, Espagnols et Millar, des marques de: El Globo, Rita, Gutierrez, Yturri, Arango, Maduras, Figaro, la Rosa et Figaros.

Nous avons constamment en magasin un fort stock de toutes les classes et des meilleures marques, à vendre par
CABALLERO & BASCALDO,
2 fév entre Douane et Bienville.

CITRONS—200 boîtes de citrons frais, en bon état pour expédier. En débarquement de la barque Valentine.
A vendre par P. CUSACHS FRERES & Co.,
Royale et St Philippe.

EN débarquement du navire Calender, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge St-Julien;
20 barriques vin rouge Château Bordeaux;
25 do do Grand St Lambert;
60 do do Côtes de Bourg;
200 caisses do St Julien;
200 do vin blanc Sauternes;
100 do fruits au jus Rodel.
A vendre par A. CARRIERE & CO.
2 fév—15t (25) No 37, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Regina, de Bordeaux:
30 barriques vin Lanfinac;
20 do do St Estèphe;
225 caisses vin Grand St Lambert.
A vendre par A. CARRIERE & CO.
7 fév—15t (25) No 37, rue Vieille-Levée.

HUILE—400 paniers huile d'olive Bonnin frères &
A vendre par S. D. GRATIAA & CO.,
No 30 rue Douane.

EN débarquement des navires Regulus de Bordeaux, et le Catherine du Havre:
1/4 cognac Godenburg 1850
27000 flacons [illegible]
do do
do do
200 do [illegible]
50 caisses absinthe [illegible]
do liqueurs [illegible]
50 caisses vin rouge [illegible]
50 caisses cerises à l'eau-de-vie,
30 1/2 fortes truffes,
18 caisses anisette de Marie Brizard & Roger,
10 do liqueurs assorties
100 paniers champagne crème Bouzy, 12, 24 1/2 48 1/4 bouteilles.
40 do do fleur do
100 do do Royal Hunter do
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
1er fév 17 rue St-Louis.

ATTENDU incessamment par le navire Cotton Planter, de Bordeaux:
40 caisses fruits au jus de J. Lafaurie,
20 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
1er fév 27 rue St Louis.

DIVERS — En magasin et à vendre par les soussignés:
400 paniers huile Plagniol, 24 et 12 onces,
60 caisses vin rouge de choix,
25 do fruits au jus assortis, de J. Lafaurie,
40 do fruits à l'eau-de-vie assortis,
40 do cassis du Mont-d'Or et aux cerises,
40 do vermouth, Noilly, Prat & Co,
40 do olives Amelaux, capres et variantes,
40 barriques vin Bergasse,
20 do vin rouge pour familles,
150 caisses savon français,
1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.
A vendre par PAUL JUGE & FASSY,
1er fév 27 rue St Louis.

CHAPEAUX—2 caisses chapeaux feutres gris en soie, Moulton, Fashion, gris ardoises, Victoria; haute forme, Inform et basse forme, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY,
1er fév 27 rue St Louis.

Demande d'une maison-cottage.

ON demande, pour une petite famille, jusqu'au 1er juillet, une maison-cottage à Mandeville, Madisonville ou Lewisburg. S'adresser à
GLADDEN & SEIXAS,
3 fév—6t 336, rue Gravier.

SELLE, SELLE, SELLE,
MAISON GUILBAUX & GIEFERS,
191 .... Rue Royale .... 193.

VIENT de recevoir de France par le John Merick, une grande quantité de selles. Ils en feront le déballage samedi prochain, aussi un grand assortiment de brides de fantaisie.

Aux voyageurs,

elle offre une grande quantité de malles à l'épreuve de l'eau, malles en cuir pour messieurs, aux dames de bonnes malles françaises, sacs de nuit, valises, &c.

Tous ces articles sont choisis et commandés par leur prédécesseur M. T. Danflous, qui a une grande expérience des besoins de ce pays-ci pour tous les objets qu'il tient à la sellerie à l'article de chasse et de voyage.

Attendu:

par les premiers arrivages d'Angleterre un assortiment de selles de dames, de messieurs, commandées par M. Danflous lui-même, aussi; sacs, martingales, brides, étriers, brides, articles de chasse, taupettes, poires à poudre de 1 1/2 à 20 onces.

Au sellier—Assortiment d'outils.
Le tout aux prix les plus bas de la place. 3fév

NOUVEAU MAGASIN.

Spécialité de Dentelles,

Rue Royale, No 220, entre St-Philippe et Dumaine.

LE soussigné ayant reçu en consignation un grand assortiment de dentelles—offre, à très bas prix, à sa nombreuse clientèle, les articles suivants:

Châles noirs et blancs en dentelles véritables,
Pèlerines do do do
Berthes do do do
Cols en Valenciennes,
Cols et Manches, Point d'Alençon,
Volants en Dentelles, application,
do do noires
do do blanches,
Malines, Valenciennes, Dentelles de Lille, d'Arras, de Mirecourt, Application Bruxelle.
Toiles unis blancs et noirs,
do brodés blancs et noirs.

On trouvera également au No 214, un assortiment varié de nouveautés de fantaisie et de ménage qui seront vendus aux prix d'encan.
M. DUCATEL,
14 déc Nos 218 et 220, rue Royale.

PAR le navire John Merick, du Havre:
100 caisses absinthe Ed Pernod,
Fromages, fromage de Gruyère, marque L. Martin
4 caisses saucissons de Lyon, marque Plantin fils.
A vendre par J. N. CURIEN,
20 janv 30, rue Toulouse.

A VENDRE, EN DOUANE—75 gros coussins de Guayaquil de la meilleure qualité, à vendre par
S. DE VISSER & CO.,
No 34, rue des Magasins.

GRAND DEBALLAGE
DE
Belles Marchandises
DE PRINTEMPS.
Provenant des derniers encans.

Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,
ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE.

Telles que: Barège anglais à 25 cts
Do [illegible] à 20 cts.
Mouchoirs batiste pur fil à 1 do la douzaine.
Soieries écossaises à 50 cts la yarde.
Toiles à draps 12/4 à 45 cts la yarde.
Bonnets et brin pour moustiquaires
Mousselines à pois à 25 cts au lieu de 50 la yarde.
Tarlatanes toutes couleurs à 20 cts la yarde.
Gants en Jouvin à 85 cts la paire.
Damas pour table, toiles pour chemises
Robes grenadines double jupe
Coton extra à 5 cts, etc. etc.
Ouvertures de 100 pièces de jaconas et organdis de Grosbillier. 20janv

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE.

—AU MAGASIN DE—

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale

—ET AU—

No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'à partir de lundi, 23du courant, il vendra le reste de son beau stock d'hiver aux prix coûtants et au-dessous afin de faire place pour ses marchandises nouvelles de printemps.

—*Equipement*—

ROBES DE BAL de $3 à $5, et TARLATANS bleus roses, blancs et d'autres couleurs à 20 et 25 cents la yarde.

P. S.—Les habitants de la campagne feront bien de s'adresser à lui avant de faire leurs achats ailleurs.

Il vient d'ouvrir 5 caisses de TOILES D'IRLANDE garanties pures. Il les vendra à 25 cents la yarde.
24 janv THEODORE DANZIGER.

CHAMPAGNE.
LA PERLE.

CE CELEBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR, IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSE SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITE PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Champagne Rubis Cabinet.

L'attention spéciale des connaisseurs est appelée sur la supériorité de cet article comme vin de table. On garantit que SA BELLE COULEUR DE RUBIS EST LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN.
CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY,
Seuls agents aux Etats-Unis,
No 19 BROAD STREET, NEW-YORK.
A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS
13 jv—3m

AVIS PARTICULIER.

Les soussignés ayant appris qu'un grand nombre de consommateurs sont trompés par le vin rouge foncé que la couleur de RUBIS est d'une couleur artificielle, proposent la somme de DIX MILLE PIASTRES à n'importe quel chimiste ou qui par une expérience pratique que conque, prouvera scientifiquement que LA COULEUR FONCEE DE RUBIS est le produit d'autre chose que du JUS PUR DU RAISIN. J. OGERO & Co.
A CHALONS SUR MARNE, FRANCE.

Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES à ce gagnant.
CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY,
Seuls agents aux Etats-Unis,
13 jv—1m No 19 Broad Street, New-York.

BALANCES
A PLATE-FORMES
BREVETEES,
DE FAIRBANKS.

Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES
BALANCES POUR ENTREPOTS;
BALANCES POUR MAGASINS de marchandises;
BALANCES POUR FONDERIES,
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON,
BALANCES POUR CHEMINS DE FER;
BALANCES POUR PHARMACIES.

Nous fabriquons aussi et nous vendrons à PRIX REDUITS

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre du coton, du tabac, etc. etc.

Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de nombreuses imitations de nos balances, lesquelles sont aussi en vente dans cette ville et dans quelques Etats du Sud, et qui diffèrent beaucoup de ce portant notre estampille.
FAIRBANKS & Co.
Principal entrepôt de balances Co. fond,
19janv No 31, rue du Camp.

AVIS

Aux Entrepreneurs Constructeurs

LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans ayant résolu la construction d'un nouvel asile dans le plus bref délai possible.

En conséquence de cette résolution, Messieurs les entrepreneurs qui désireraient soumissionner pour cette construction, sont priés de venir voir le plan chez M. Pilié, architecte, rue de Chartres, déposé chez M. Pilié, ingénieur, rue Toulouse, No 14, où ils pourront prendre connaissance des conditions et remettre leurs soumissions jusqu'au 20 février prochain. L'adresse ci-dessus indiquée.

Par ordre du président, F. PICARD,
24janv Secrétaire.

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

200 tonneaux CHARBON CANNEL arrivant et à vendre à très bas prix au No 18, Passage de la Bourse, en face du bureau de Poste.

Egalement—150 tonneaux anthracite, blanc et rouge, à $7.50 le tonneau.
19nov 15fév WILLARD, PETERSON & Co.

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

21, Rue Royale, (ancien 152) entre St Louis et Toulouse,

Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, callosités, etc.

L'OPÉRATION ne dure pas plus de dix minutes, après quoi le patient peut immédiatement remettre sa chaussure sans éprouver la moindre souffrance.

M. LEVY se met à la disposition des personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance.

M. LEVY se rend à domicile en ville de 8 à 1 heures. Il prend des abonnements raisonnables de $10 par an, 5$ par cor, et à la disposition des abonnés quand il le faut.

Quelques personnes prétendent quelque fois guérir les cors. M. Levy avait pratiqué en ce pays depuis plus de dix ans, de faire que ceux qui ont eu recours à ses soins le soient encore à la satisfaction de tous.

Huile de Schiste, française.

CETTE huile se vend comme marchandise [illegible] et le produit du charbon, et l'éclairage est comme la meilleure, elle est, comparée à [illegible] comme le [illegible] HENRY AUDIGUIN, successeur de M. Brugeot qui en avait le dépôt depuis six ans.

M. Audouin fabrique la CHAUDRONNERIE et tout genre, tend QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, stoves et ustensiles de cuisine, achète les vieux métaux, fer, fonte, cuivre, plomb, etc. etc.
22 jan—1t Au coin des rues St-Pierre et Trémé.

BITTERS DES ARABES.

CETTE liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants:

Hôtel St Charles; City Hotel; Santini, rue Gravier; Kuby, rue Commune; Union, rue Commune, Dem. vis-à-vis la poste; Sazerac, à côté de la poste; Holt, encoignure Bienville et Passage de la Bourse; Café St Louis et Levée; Mercadal, encoignure Madison et Levée.

Dépôt général F. SANCHO, 20, Vieille Levée
Succursale W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp
20 janv—1m 1re p

EAUX DE-VIE, Cognac—3 1/2 1844 1/4 1848, cognac Rabinet 1825, 1re preuve;
3 1/2, 1844, 3 1/2 cognac, J. Renier, 1re preuve;
3 1/2, 1844, 1848 do W. S. Ford do
En débarquement du navire Mary Hyler, arrivé de Bordeaux. A vendre par S. PLASSAN,
10 jv No 30, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Mary Hyler, arrivé de Bordeaux—194 pipes cognac fine champagne, 6 octaves do do, à vendre par
9 jan X. LAMBERT, 62 rue des Magasins.

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
25 jan—1m BAP. LOUBAT.

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST a un grand dépôt, entre rue Bourbon, 174, entre Toulouse et St-Pierre, et contient constamment en main un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

LE FOURNEAU
SACCHAROMETRE
à BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux pressions de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre n'a besoin que d'être compris pour qu'on en reconnaisse la grande supériorité sur tous les autres; parce qu'il est basé sur des principes exacts et scientifiques et réduit à un système complet la cuisson, par la vapeur, dans des appareils à sucre. Il convient parfaitement à toutes les sucreries.

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. Je fournirai également la meilleure bouilloire dont on se sert maintenant, et qui convient surtout pour les habitations. Elle COUTE MOINS et est plus DURABLE, s'expose absolument à AUCUN DANGER, consomme plus de COMBUSTIBLE qu'aucune autre BOUILLOIRE. On peut la livrer en très peu de temps.

Pompes refoulantes pour eau chaude et machines d'habitation en général.

Le soussigné réfère ceux qui n'ont pas encore vu l'opération de son fourneau aux fourneaux aux planteurs suivants qui en ont fait construire chacun:

William J. Fort, habitation Magnolia, Ouest Feliciana—Deux.

L'hon. D. F. Kenner, Ashland et Bowdon, Ascension—Deux.

E. H. Barrow, Yattan, un; Dr J. W. Lyle, Smithfield, un; James K. Duvall, Ashland, Ouest Baton Rouge, un. Arthur Davis, Fausse Rivière, Pointe Coupée—un. J. W. & E. McCutcheon, Grosmol, St-Charles—un. John R. Thompson, Claiborne, Iberville—un. John R. Williams, Willow Glen, Rapides, près Alexandria, Lac—un.

Dr John Casson, Experiment, Rapides, près Alexandria—un.

MM. J. C. Cofield & R. M. Davis, Manchac, Manchac River, Plaquemine.

GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 36
25 jan—1m Nouvelle-Orléans.

GRAISSE—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs par
JACOB & DUSSUMIER,
encoignure Conti et Vieille Levée.

AVIS D'ELECTION.

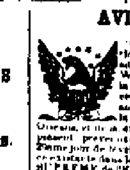

CONFORMEMENT à un ordre d'élection daté du 27 de janvier 1860, à moi adressé par Son Excellence ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de cette partie de la Nouvelle-Orléans située au-dessus de la ligne suivant le milieu de la rue Julia jusqu'au Canal et le milieu du Canal jusqu'au fleuve, [illegible] LUNDI 5me jour de février 1860, à l'effet de remplir une vacance existant dans le SECOND DISTRICT DE LA COUR SUPREME de l'Etat de la Louisiane, occasionnée par la démission de l'honorable James L. Cole, Juge Associé du dit District.

Le scrutin sera ouvert dans chaque arrondissement d'élection, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, et les commissaires qui seront chargés de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la partie susdite de la Nouvelle-Orléans, à savoir des Commissaires et des Greffiers qui seront choisis par les autorités désignées par la loi. Les dits électeurs ne seront pas admis à voter sans la charge de leur propriété.

E. T. PARKER, shérif.
Bureau du Shérif Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1860.

POUR GENES ET ROME.—Partira sous peu le bâtiment barque CRISTOFORO COLOMBO, cap. F. Arbus, partira dans le courant de janvier. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à la maison de
31 jv FIAGGIO & VIOSCA Jr.
29 rue Conti

Pour Port-au-Prince.

Le beau brick MINNA SCHEFFER, cap. Dresser, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour le fret ou le passage, s'adresser à J. B. PHILIPS & CO.
29 jv 27 rue de la Levée.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

LES directeurs de cette banque ont déclaré un dividende de [illegible] pour cent, sur le capital de la Banque, payable aux actionnaires le [illegible].
C. A. F. RONDEAU, caissier.
2 fév

Collège Commercial de Dolbear

A LA NLLE-ORLEANS,
Maison Story
Coin Camp et Commune

Les citoyens et les étrangers qui s'intéressent à la cause d'éducation pratique, dans le but d'y [illegible] sont invités à examiner les résultats à juger par eux-mêmes.

On désire que les élèves de français [illegible] le possible.
10juin—1m R. FUS DOLBEAR, président.

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local provisoire
173, RUE CANAL,
Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans le nouveau local à dater de VENDREDI du courant.

Nous exposons un riche assortiment de Parures en diamants—montres riches,
Or mat et ciselé,
Camées—Corail et lave
Améthyste—Perles—Mosaïque
Parures composées et [illegible], à tous [illegible].
Coupes, Gobelets et services d'argent, manufacturés dans nos ateliers.
Argenterie et orfèvrerie en commande, [illegible].

Diamants montés à neuf—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers.

Hyde et Goodrich espèrent être à même [illegible] qui leur donneront leurs [illegible] avec de plus [illegible] tels que pour les affaires.

En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur honoreront [illegible] No 173, RUE DU CANAL.

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr VON MOSCHZISKER, [illegible] a la spécialité [illegible] de la N.-Orléans [illegible] qu'il a [illegible] de ses [illegible] les personnes [illegible] de l'ŒIL ou de [illegible] MEDICAL ou [illegible] CHIRURGICAL, [illegible].

194, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.

De 9 heures à [illegible] et de 3 à 5 heures de l'après-midi.

Avis au public.

LE Dr CHANEL prévient le public [illegible] de la [illegible] M. [illegible] Boulevard Barbe, [illegible] rue [illegible].

[illegible]

CHAMPAGNE.
CHARLES FARRE,
SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & Cie

FOURNISSEUR de la cour de France, d'Espagne, de Prusse et de Russie [illegible] Impériale, grand Crémant [illegible].

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société pour faire, dans cette ville, le commerce de charbon sous la raison de WILLARD, PETERSON & Co. Ils se proposent de [illegible] la marchandise pour quelques quantités que ce soit, de charbon [illegible] par des [illegible] les plus favorables.

On peut se procurer les charbons de [illegible] des Magasins, près St-Joseph, Premier District, et au dépôt de Willard [illegible] Troisième District.

Bureau principal, No 18 Passage de la Bourse, en face du bureau de Poste.
JOHN D. WILLARD,
JOHN H. PETERSON,
JAMES M. PETERSON.
10 janv 1860. 12—2m

LES soussignés ont formé une société sous la raison de HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN, pour les affaires de [illegible] et de commission, au No [illegible].
A. F. HICKMAN,
IGNACE DUGAS,
JULES MAIGNAN.
2 janvier 1860.

Avis au public.

J. BONTEMPS a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général qu'il n'y a pas d'établissement de teinture [illegible] rue Royale, [illegible] toujours à l'établissement PRINCIPAL RUE BOURBON, No 66 [illegible].

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage.

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale No 91, entre Conti et Bienville.

LES personnes qui voudraient bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance sont priées de bien vouloir [illegible] TEINDRE, DÉGRAISSER ET NETTOYER, d'après les procédés de Paris. Les robes de soie, châles, etc. Dames et Messieurs, [illegible] et tout genre [illegible] et [illegible].

TEINTURE POUR DEUIL, faite en 24 heures.

N. B.—MM. les marchands trouveront [illegible] avec les conditions [illegible] de leur commerce—Prix modérés [illegible].
11 jan—1m

QUINCAILLERIE
AU PRIX COUTANT

LE soussigné partant pour l'Europe le [illegible] mars prochain, vendra à partir de ce jour tout son stock de quincaillerie au prix coûtant.

Les marchands trouveront un vaste magasin, une des plus [illegible] pour faire de bonnes affaires.
L. RUJAC,
No 27, rue Vieille-Levée.

Deux portes plus bas que la rue de la Douane.
1 jan 3m N-Orléans.

RAISINS, figues, noisettes—2000 colis.
Raisins Layer en caisses, 1/2 et 1/4 do [illegible]
do M. R. en caisses, 1/2 et 1/4 do
Figues nouvelles de Smyrne en tambours et en boîtes.
Amandes de Tarragone, Marseille et Sicile, [illegible]
Noix et noisettes d'Angleterre et de France.
A vendre par JOS. H. & L. N. MARKS
18 jv Nos 43, 45 et 47 rue Nlle-Levée.

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Piano, Chant, &c., &c.

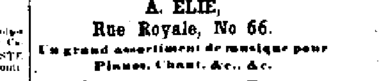

PIANOS! PIANOS!
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX
déc—1an—1fj

A. F. VALLS,

Importateur de cigares de la Havane,
No 25, rue Tchoupitoulas.

Offre de vendre

981,000 Cigares de la Havane provenant garantis.

10,000 REGALIAS Flor Servantes
30,000 PRENSADOS Intimidad, [illegible]
36,000 REGALIAS Chica Servantes;
55,000 do do [illegible]
26,000 MEDIA REGALIA Sol Havanero;
25,000 do do Cervantes;
20,000 do do Leviathan;
75,000 REGALIAS VICTORIA [illegible]
10,000 CONCHAS [illegible];
10,000 do Sol Romain;
25,000 do Bustamante,
7,000 MEDIA REGALIA Perfection;
5,000 do do Sol Romain;
5,000 do do Bustamante;
100,000 do do Washington [illegible]
31,000 REGALIAS DE LONDRES [illegible]
35,000 MEDIA REGALIA Flor Havana;
45,000 do do La Clay;
24,000 LONDRES Flor Havana;
12,000 do La Clay;
22,000 do J. L.;
10,000 CAZADORES Cervantes;
10,000 LONDRES do;
10,000 MEDIA REGALIA [illegible];
[illegible] do Sultan, [illegible];
60,000 LONDRES La Cabaña;
14,000 MEDIA REGALIA [illegible];
12,000 CONCHAS [illegible];
15,000 CIGARA, [illegible].
14 j

CERISES, Prunes—[illegible] caisses cerises à l'eau-de-vie.
[illegible] caisses de [illegible] prunes d'Ente,
[illegible] à vendre par
LANATA FRERES, [illegible]

AVOINE—600 sacs avoine de St-Louis, à vendre par F. A. GONZALES,
No. 11 Front Levée.